

La rubrique des annonces dans la presse valaisanne (1861-1936)

L'exemple du *Confédéré*

par
Géraldine
Crettenand

INTRODUCTION

Le *Confédéré*, qui est aujourd'hui dirigé par M. Adolphe Ribordy, a le mérite d'être le plus ancien journal valaisan encore publié de nos jours à raison d'une fois par semaine dans tout le Valais romand. Le journal fête en 2004 ses 143 ans d'existence. C'est en effet le 2 janvier 1861 que fut imprimé le premier numéro du *Confédéré du Valais*. C'était alors un bihebdomadaire de quatre pages paraissant les mercredis et vendredis et dont l'abonnement revenait à 10 francs. La

rédaction du journal était assurée par M. Victor Dénériaz, et l'impression se faisait à Sion chez Edouard Laederich. Le groupe qui lança le journal déclara que celui-ci était nécessaire pour que le parti libéral lutte contre les abus du régime conservateur qui avait repris le pouvoir quelques années auparavant. Son idéal était de sauvegarder la démocratie en éclairant l'opinion des uns, fustigeant la paresse des autres et entretenant chez le citoyen l'intérêt pour la

chose publique. Les débuts du journal furent toutefois difficiles et vers fin 1866, un certain nombre de libéraux se réunirent pour savoir s'ils pouvaient continuer à faire paraître *Le Confédéré*. Finalement, les fonds nécessaires furent trouvés et dès le premier janvier 1867, la rédaction passa à J.-B. Calpini.

Analyser la rubrique des annonces à travers l'exemple du *Confédéré* permet donc de remonter aux balbutiements de la publicité. Cette rubrique, située en dernière page du journal pour la période étudiée (1861-1936), était constituée principalement de petites annonces et de

réclames. On y trouvait également des avis émis par les communes, les postes, les compagnies de chemin de fer ou encore par l'armée.

LES RÉCLAMES

En regardant les annonces publiées durant la première année d'existence du *Confédéré*, on constate que peu d'entreprises y faisaient appel pour promouvoir leurs produits. Ce fait s'explique par le peu d'industries implantées en Valais à cette époque et par la modicité des moyens de la plupart de ces rares industriels et commerçants. En 1861, réclames et petites annonces proviennent majoritairement de commerces ou de particuliers établis entre Sion et Martigny, avec parfois la présence de quelques annonceurs vaudois ou même bâlois. Les principaux domaines exploités par les annonces sont alors relatifs à la santé et à l'agriculture.

De 1861 à 1914

La correction du Rhône

Rappelons qu'au XIX^e siècle, l'agriculture suffit à peine à subvenir aux besoins de la population valaisanne. La plaine du Rhône, maré-

AVIS OFFICIEL.

Correction du Rhône.

Un concours est ouvert pour les travaux d'endiguement du Rhône à Noës, territoire de la commune de Granges ; ces travaux sont évalués à environ 16,000 fr. et consistent en terrassements, maçonnerie des épis, perrés, travaux en bois et pierres, etc.

Les plans et devis, cahier des charges et conditions spéciales peuvent être vus aux bureaux des Ponts et Chaussées. Le concours a lieu par soumissions cachetées, et devront être adressées et déposées au Département pour le 7 février prochain, à 5 heures du soir.

Sion, le 24 janvier 1866.

Département des Ponts et Chaussées.

2 - 1

Le Confédéré, 28.01.1866

AVIS

Un concours est ouvert pour travaux de diguement du Rhône, rière St-Léonard, terrassements et maçonnerie, pour la somme d'environ 6000 fr.

L'enchère se fera à la maison de commune, à St-Léonard, le dimanche 11 février courant, à 3 heures après midi.

St-Léonard, 1^{er} février 1866.

3-3

L'Administration.

Le Confédéré, 11.02.1866

ANNONCES.

La **Municipalité de Sion** porte à la connaissance du public que, dans le but de subvenir aux frais extraordinaires de la correction du Rhône rière son territoire, elle a décidé, dans sa séance du 27 avril dernier, d'émettre un emprunt de 15,000 fr., divisible en coupons de 100 à 500 francs, portant intérêt annuel de 5 % dès le 1^{er} mai 1866.

Les titres pourront, selon les convenances des prêteurs, être remboursés après une demande préalable de six mois d'avance adressée au président de la Municipalité.

Sion, le 9 mai 1866.

La Chancellerie municipale.

2-1

Le Confédéré, 10.05.1866

cageuse, est en grande partie impropre à la culture. Mais en 1860, suite à des débordements sans précédent du Rhône au mois de septembre, le gouvernement conservateur décide de mettre en chantier son endiguement. Cette première correction du Rhône prendra fin en 1894 et améliorera de façon significative l'agriculture du canton, en augmentant le pourcentage des terres cultivables.

On retrouve ainsi dans *Le Confédéré* de nombreuses mises au concours provenant du Département des ponts et chaussées relatives à l'endiguement du Rhône. Ces avis officiels publiés dans le journal permettent de suivre l'évolution des travaux. Ceux-ci ont lieu entre Noës et Saint-Léonard au début de 1866, alors que la même année, la municipalité de Sion

ANNONCES

AVIS OFFICIEL

Correction du Rhône

Concours pour travaux d'endiguement.

Sous l'autorité du Département des Ponts et Chaussées, l'Administration de Martigny mettra au concours public par enchère orale, des travaux d'endiguement évalués à 34,000 fr., environ.

Ces travaux, à exécuter en 1870-71 sur la rive gauche du Rhône, au lieu dit *Guidoux*, consistent essentiellement en terrassements, maçonneries sèches et enrochements.

L'enchère se tiendra à Martigny, au domicile de M. le Préfet Piota, le dimanche 9 octobre prochain, dès les 2 heures après-midi.

Les plans, devis et conditions peuvent être vus dans les bureaux du Département à Sion, et chez M. le Préfet Piota, président de l'Administration mixte, à Martigny.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au sousigné chargé de la direction des travaux.

Martigny, le 23 septembre 1870.

Par autorisation.

Le chef de 2^{me} section des Ponts et chaussées,
J. CHAPPEZ.

3 2

émet un emprunt de 15 000 francs afin de subvenir aux frais extraordinaires de la correction du Rhône sur son territoire. En 1870, c'est dans les communes de Martigny et de Gampel que le Département met au concours les travaux d'endiguement.

Entre 1920 et 1954, l'assainissement et le défrichement de la plaine du Rhône continuent. L'aboutissement de ce projet commencé en 1860 permettra de gagner quelque 10 000 hectares de terres cultivables, mais privera aussi certains propriétaires de leurs terrains, expropriés pour les besoins des travaux. Ainsi voit-on le 13 mai 1925 un avis du Département des travaux publics informer les propriétaires bordiers du Grand Canal Riddes-Martigny – Le Trient que le paiement du solde des expropriations aura lieu à l'Hôtel de Ville de Martigny.

Assainissement de la Plaine du Rhône entre Riddes-Martigny-Le Trient

Le Département des Travaux Publics du Canton du Valais

avise les propriétaires bordiers du Grand Canal Riddes-Martigny Le Trient que le paiement du solde des expropriations, pour la section comprise entre l'embouchure dans le Rhône et le coude du canal en aval de la Gare de Charrat, leur sera versé à l'Hôtel-de-Ville, à **Martigny**, Salle de la Municipalité, aux dates et heures suivantes :

Vendredi 15 mai courant, de 13 h. 30 à 16 h. 30, pour les terrains situés sur le territoire des communes de Martigny-Ville et Martigny-Bourg.

Lundi 18 mai courant, de 13 h. 30 à 16 h. 30, pour les terrains situés sur le territoire des communes de la Bâtiez et de Fully.

Pour toucher la valeur de l'expropriation, les intéressés devront se présenter avec leurs titres de propriété et l'extrait de cadastre sur lequel sera mentionnée la déclaration de franchise émanant du conservateur des hypothèques de Martigny.

La date du paiement des expropriations de terrains situés entre la gare de Charrat et la gare de Riddes sera annoncée dans un prochain numéro du Bulletin officiel (communiqué).

ANNONCES.

TRANSPORTS TRANSATLANTIQUES

DE

A. Zwilchenbart, à Bâle,

VICE-CONSUL AMÉRICAIN.

Nous portons à la connaissance publique que nos prochains départs pour les ETATS DE LA PLATA, BUENOS-AYRES et les colonies ont lieu :

Le 16 FÉVRIER à partir de Lausanne, Bienne et Berne, et

Le 20 MARS prochain

ajoutant que nous continuons à faire des avances partielles de frais de voyage.

Les émigrans trouvent à leur arrivée :

Entretien et logement aux frais de la société jusqu'à leur placement, de l'ouvrage garanti pour personnes seules ou pour familles, ferme à leur compte ou à bail.

Les avances ne portent intérêt qu'à 6 pour cent, (au lieu de 18 pour cent dans les colonies).

Une autre entreprise que nous représentons offre :

Réduction des frais de transport plus considérables encore, remise des avances de frais de transport, grand terrain en partie défriché à propre compte, et avances de vivres, semences, etc., au terme de 5 ans.

Nous continuons de même les transports par NAVIRES A VOILE DE PREMIER ORDRE et BATEAUX A VAPEUR par

le **Hâvre, Brème, Hambourg et Liverpool** pour

New-York, Nouvelle-Orléans, Californie et Australie

comme dans toutes les directions connues.

Pour satisfaire à un besoin senti dans la Suisse française et afin d'offrir toutes les garanties désirables, nous venons de fonder, en notre nom et sous notre responsabilité, un

BUREAU SUCCURSAL AU LANDERON

auquel l'honorable public est invité d'accorder toute confiance.

Nous continuerons à ne répondre aux attaques d'une concurrence jalouse et peu honorable qu'en cherchant de plus en plus à justifier notre ancienne réputation.

Bâle, 1er février 1861.

A. ZWILCHENBART.

SION. -- IMPRIMERIE D'ÉDOUARD LÆDERICH.

L'émigration

L'économie valaisanne durant la première moitié du XIX^e siècle reste essentiellement agricole. Les Valaisans salariés qui ne peuvent subvenir à leurs besoins alimentaires par leurs propres moyens sont voués à une vie difficile. La précarité des conditions de vie, le manque de travail, obligent des familles entières provenant de régions de montagne pour la plupart à émigrer vers le Nouveau Monde, s'expatriant ainsi aux Etats-Unis, en Amérique latine et en Argentine notamment. On remarque que les vagues d'émigrans valaisans se font régulières dès les années 1850. Le phénomène atteint des sommets entre 1870 et 1891, puis la vague diminue fortement en fin de siècle, lorsque les industries nouvellement implantées en Valais offrent des possibilités d'emploi à la nouvelle classe ouvrière.

Dans *Le Confédéré*, la vague d'émigration est attestée par les nombreuses annonces des compagnies transatlantiques qui proposent des prix et des conditions de traversée avantageuses. En 1861, les transports transatlantiques de A. Zwilchenbart à Bâle insèrent trois grandes réclames pour informer le public des prochains départs pour les pays de la Plata et Buenos-Aires au mois de février.

Mais un client mécontent des services de la maison Zwilchenbart publiera fin février un communiqué d'une colonne et demie, dénonçant

AVIS.

Place vacante dans une Colonie des ETATS DE LA PLATA (Amérique du Sud) pour un prêtre catholique sachant le français et l'allemand et pouvant se charger outre des fonctions d'un père spirituel, aussi de l'instruction élémentaire à l'école catholique. — La rémunération garantie est très-convenable.

Les offres doivent être accompagnées de certificats recommandables et adressées à la chancellerie épiscopale d'ordination à Soleure.

les pratiques de la compagnie à laquelle il avait fait appel en août 1860. On y apprend que le prix initial de la traversée s'élevait selon le contrat à 280 francs par adulte fut augmenté à 340 francs. Le trois mâts qui attendait ses passagers à Anvers était en fait un deux mâts où les conditions de vie à bord étaient intenable. Pour ces raisons, l'auteur de la missive et sa femme regagnèrent leur foyer en Suisse et ne purent partir pour l'Amérique du Sud.

Cette année-là, aucune autre annonce pour le transport des émigrants n'est publiée. Par contre, on y trouve une annonce offrant une place de prêtre catholique pour les Etats de la Plata et une autre qui nous informe de l'ouverture d'un bureau suisse en Uruguay, qui a pour but d'aider et de protéger les compatriotes suisses émigrant.

Cet office se charge ainsi de trouver un emploi aux nouveaux arrivants. Les salaires élevés permettent à ces derniers d'acheter rapidement des terres dans la colonie de Rosario qui se trouve en bord de mer. De telles annonces font

ÉMIGRATION LIBRE

POUR LES

ETATS DU PLATA.

Les propriétaires de la colonie suisse de Rosario, en Uruguay, ont établi un bureau suisse à Montevideo, dans le but d'aider et de protéger leurs compatriotes émigrant. Les personnes qui contractent avec la maison A. Zwilchenbart à Bâle sont avisées par bateau à vapeur à ce bureau, qui leur cherche un emploi convenable, de sorte qu'à leur arrivée là-bas, elles sont placées de suite; les salaires y étant très-élevés, 6 à 8 fr. pour ouvriers ordinaires et fr. 10 à 15 pour les gens de métiers, elles peuvent, en vivant, sobrement au commencement assez épargner, en peu de temps, pour acheter de leur propre argent des terres dans la colonie de Rosario, qui est la plus rapprochée des grands ports de mer, où les produits de tous genres ont une beaucoup plus grande valeur, que dans l'intérieur et où, par conséquent, on a beaucoup plus de ressources et de chances de faire fortune.

LE CONFÉDÉRÉ DU VALAIS.

leur, et le *Journal de Rome* ajoute que les allocutions papales et les dépêches du cardinal Antonelli ont suffisamment démontré sur qui doit retomber la responsabilité des déplorable événements survenus.

— *Turin, 22 février.* L'admiral Persano, arrivé dans les eaux de Messine, a dû sommer le commandant de la ci-devant de se rendre.

Le général Cialdini est resté à Naples. Il rejoindra l'admiral Persano, au cas où la place refuse de se rendre.

La nouvelle de la reddition de Civitella n'est pas confirmée.

— *23 février.* — L'*Opinione* publie une dépêche de Rieli, du 22, annonçant qu'un millier de bourbons munis de pièces de campagne et commandés par le comte Christen, ont attaqué, à Barsoli, nos soldats volontaires qui se retiraient en combattant. Informé de ce fait, le colonel Masi et major Vicentini sont accourus. Un vif combat s'est engagé, l'ennemi repoussé énergiquement, a été poursuivi jusqu'à Oricola. Il a eu un grand nombre de tués.

— *Vienne, 23 février.* — *La Presse* annonce comme un bruit qu'une entente aurait eu lieu récemment entre la Russie, l'Autriche et la Prusse pour une action commune en cas d'insurrection en Pologne et en Hongrie.

ANNONCES.

Postes fédérales.

Le public est prévenu que les timbres-poste servant à l'affranchissement des journaux et autres imprimés expédiés sous bande, doivent être collés sur la bande même et ne doivent en aucune façon adhérer à l'imprimé renfermé dans la bande, attendu que l'administration des postes se réserve la faculté de retirer ces envois de leurs enveloppes pour s'assurer qu'ils ne contiennent pas des communications manuscrites autres que celles prévues et tolérées par le règlement.

Lausanne, le 25 février 1861.

Le directeur du 2d arrondissement postal,
F. KOBLER.

Chez Jacques HUBER fils, à Sion, esparcettes, fèves, trèfle et luzerne.

Le soussigné présente en vente une quantité de racines d'asperges, dites pattes ou griffes, de la meilleure qualité, et s'offre de les planter lui-même.

Auguste BORGEAT,
horticulteur, à Sion.

VEUILLEZ LIRE!

En présence des insertions dans différentes journaux du canton de Neuchâtel, de la maison A. ZWILCHENBART, à Bâle, ayant pour agent N.-J. DELPORTE, ci-devant domicilié à Berne, et possédant actuellement au Landeron un bureau subordonné, il est de mon devoir, comme Neuchâtelois et témoin oculaire, d'attirer l'attention de mes compatriotes sur ce qui suit:

1° Trois familles, dont la mienne, et plusieurs jeunes gens de Neuchâtel, ont passé, en août dernier, par l'entremise de l'agent DELPORTE, avec la maison précitée, agissant au nom de la Société protectrice d'émigration pour l'Etat de Buenos-Ayres, un contrat par lequel celle-ci s'engageait à les faire transporter de Bienne par Anvers à Buenos-Ayres, moyennant le paiement de la somme de fr. 280 par adultes, payable fr. 180 comptant et fr. 100 remboursables en Amérique, et, à teneur de l'article 17 de ce contrat, à les expédier par un bon navire à trois mats portant le nom de *JANUS-CORIS*.

2° Peu de jours avant notre départ et une fois tous nos préparatifs de voyages faits, nous fûmes avisés par une circulaire de la maison A. ZWILCHENBART que le prix ci-dessus était augmenté de 60 fr. par adulte, ce qui l'a élevé à 340 fr. en remplacement de fr. 280, dont fr. 160 à rembourser en Amérique et non plus fr. 100.

3° Arrivés à ANVERS, où nous devions être embarqués, au lieu d'un bon navire à trois mats que nous étail du et garanti par notre contrat passé en Suisse, nous y avons trouvé un petit bâtiment à deux mats, en échange à celui que nous avions droit.

4° Contre toute attente, puisque DELPORTE avait bien eu soin de Neuchâtel de nous cacher, qu'à Anvers, nous serions appelés à traiter avec d'autres personnes, et malgré nos pressantes réclamations et notre opposition, il nous a fallu conclure avec la maison STEINMANN et C^e, de la dite ville, un second contrat *anéantisant* le premier.

5° Pour ce qui me concerne, je déclare que le contrat que ma femme et moi avons été contraints de passer avec les prédits STEINMANN et C^e que nous ne connaissons pas du tout, est un acte faux, mensonger et illégal, à mesure qu'entre autre il ne porte acmpte que fr. 200, tandis que fr. 360 ont été versés suivant quittance au pied de notre contrat passé en Suisse.

6° Après avoir eu passé la journée du 9 et la nuit du 9 au 10 octobre 1860, à bord du petit navire à 2 mâts qui nous avait été imposé, et reconnu la complète impossibilité d'y subsister, vu la position horrible que l'on y avait par rapport à la manière dont notre convoi d'émigrants était entassé, les familles Philibert Chevalley, de Saint-Maurice (Valais), Fr. Colin et Alex. Heinzely, de Neuchâtel, soit ensemble dix personnes, après maintes démarches, ont réussi à *pourvoir en sortir* et à obtenir de la douane générale, l'autorisation d'en retirer leurs bagages, ce que beaucoup de passagers, ne demandant pas mieux que de nous imiter, n'ont pu faire, attendu que par suite de notre retraite, on a précipité le départ du navire.

7° A la suite de cette sortie, les prédites familles ont été actionnées par les STEINMANN et C^e, en exécution des seconds contrats, et en dommages et intérêts, puis comparurent le 23 octobre par devant le tribunal de commerce d'Anvers, assistées par M. Ch. Blondel, avocat, place de Meir, n^o 85, au dit lieu; ce tribunal, non-seulement écarta la demande des STEINMANN et C^e, mais encore *annula* les seconds contrats. Ensuite de cette annulation, les familles que dessus se sont mises au bénéfice de l'article 14 de leur contrat passé en Suisse, ayant vie de nouveau, et cela en prenant le consul suisse pour juge, lequel a *condamné* les STEINMANN et C^e à leur rembourser l'argent qu'elles avaient livré et à les *indemniser* dans des mesures proportionnelles, ce à quoi ces derniers se sont conformés en temps voulu.

ANNEXES:

Anvers, le 25 octobre 1860.

Le consul de la Confédération Helvétique, à Anvers, déclare que le porteur des présentes lignes, Alex.-Henri Heinzely, de Neuchâtel, en Suisse, retourne dans ses foyers avec sa femme, ne pouvant partir pour l'Amérique du sud, par suite des circonstances indépendantes de sa volonté.

Le consul recommande A.-H. Heinzely à la protection de la société Philhélvétique, à Bruxelles.

L. S.

Le consul,

(Signé) M. TSCHELDER.

Anvers, le 20 décembre 1860.

M. Alex. Heinzely, à Neuchâtel.

J'ai appris avec bien de la peine, toutes les épreuves que vous avez eu à subir avant de rentrer dans vos foyers; je forme des vœux sincères pour que vous trouviez dans votre patrie une compensation aux tourments que vous avez essuyés, tant ici que pendant votre pénible voyage.

M. le consul suisse, à Anvers, portant sa décision sur l'affaire que nous lui avons soumise, a condamné MM. Steinmann et C^e, à vous payer cinq cent-cinquante francs. Cette somme, sous déduction d'un prorata de mes honoraires d'environ treize francs pour votre part, a été remise à M. le consul Suisse qui a bien voulu se charger de vous la faire parvenir; je lui ai remis aussi tous les papiers que vous aviez bien voulu me confier.

Je vous prie, M. Heinzely, d'agréer toute l'assurance de mon bien sincère dévouement.

(Signé) Ch. BLONDEL, avocat.

Outre les pièces ci-haut, je suis possesseur des contrats dont mention ci-devant, ainsi que d'autres documents tout aussi importants; j'offre d'en faire le dépôt entre les mains d'une autorité quelconque, afin que quiconque le désirera puisse en prendre connaissance, de même que se convaincre de leur authenticité et de la vérité de ce que j'ai avancé Neuchâtel, 18 février 1861.

Alexandre HERNZELY,
rue des Halles, n^o 3

SION. IMPRIMERIE DE FROUARD LEBERGER

miroiter aux Valaisans la possibilité d'une vie meilleure avec des conditions salariales attrayantes et la possibilité de devenir rapidement propriétaire de sa terre.

Les annonces des compagnies transatlantiques foisonnent dans *Le Confédéré* jusqu'en 1891 puis se font par la suite beaucoup plus rares, la vague ayant, comme nous l'avons vu plus haut, fortement diminué en fin de siècle.

L'industrie

Cet engouement pour l'émigration faiblit en même temps que le Valais développe un nouveau secteur, celui de l'industrie, qui amènera la population à vivre toujours plus près des centres urbains. Ainsi, l'augmentation du nombre des entreprises industrielles et des ouvriers transforment la composition sociale de la population. Les villages de montagne enregistrent un exode relatif de leurs habitants vers des loca-

lités industrielles. Le travail à domicile s'efface au profit du travail en fabrique. Les nombreuses innovations techniques et le développement des nouveaux moyens de communication profitent à l'industrie de l'alimentation qui prend un essor certain, faisant peu à peu apparaître de nouveaux produits dans le panier de la ménagère. Ainsi, dès la fin du XIX^e siècle, les publicités pour les denrées alimentaires tels le chocolat, les conserves et le bouillon ne cessent d'augmenter à la page des annonces. L'industrie chocolatière helvétique qui date du début du XIX^e siècle connaît un grand succès dans *Le Confédéré* dès 1879. Les menus vite préparés trouvent aussi leur place dans les annonces. En effet, la première publicité Maggi apparaît dans *Le Confédéré* en 1897.

L'industrie des conserves a par contre du mal à s'intégrer dans les habitudes de la ménagère suisse qui confectionne elle-même ses conserves. Les premiers consommateurs de tels produits

EXPOSITION UNIVERSELLE 1855
MÉDAILLES DE 1^{re} CLASSE
EXPOSITION SUISSE 1857

CHOCOLAT

AMÉDÉE KOHLER & FILS
A
LAUSANNE

Suisse

Éviter les contrefaçons
MAISON FONDÉE EN 1830
Exiger le véritable nom

(H4148) 5-2

sont donc les restaurants et les hôtels. Ils seront toutefois bien vite suivis par les ouvrières qui n'ont plus le temps ni la force pour les activités ménagères après une journée de travail à l'usine. Mais longtemps encore l'idée qu'il n'est pas bien d'acheter des boîtes de conserves, de confitures, ou des soupes en sachet subsiste. Soulignons que le Valais compte sa propre entreprise de conserves qui s'implante à Saxon dès 1875 sous le nom de Vellino & Cie. Régulièrement donc, la maison de conserves insère des annonces, soit pour promouvoir ses repas préparés en dix minutes, soit lorsqu'elle informe les particuliers qu'elle est acheteuse de « matières premières ».

Le commerce

La ménagère de la fin du XIX^e siècle a désormais un choix d'articles plus vaste, mais peut en plus regrouper ses achats dans une seule surface commerciale qu'on appelle grands

**CHOCOLAT
ET
CACAO
KOHLER
LAUSANNE
(SUISSE.)**

Médaille d'Or
à l'Exposition universelle,
Paris 1889.

En vente dans tous les bons magasins
d'épicerie. (HS 65-53)3

Le Confédéré, 06.06.1891

Le **MAGGI** en sacons, aussi apprécié de la ménagère économe que du chef de cuisine est en vente chez : Val. GIRARD-MORET, Martigny. Les sacons d'origine de 50 ct. sont remplis à nouveau pour 35 ct, ceux de 90 ct. pour 60 ct. et ceux de Fr. 1 50 pour 90 centimes.

Le Confédéré, 13.03.1897

**La Société de conserves à
Saxon**
est acheteur de morilles au prix de
fr. 0,80 à fr. 1,30 le kg. selon la
qualité et la grosseur.

Le Confédéré, 22.04.1896

**La Fabrique de Conserves
à Saxon**
Achète toutes les fraises et framboises
qu'on peut lui porter, au prix de
50 centimes le kilo.

Le Confédéré, 28.07.1896

**Conserves
cuisinées**

CHOISISSEZ VOTRE MENU

Tout un Repas délicieux
en 10 minutes

Potages en boîtes, stérilisés

Bœuf à la Milanaise (au riz)	Veau à la Milanaise (au riz)
» St-Germain (aux pois)	» St-Germain (aux pois)
» à l'Anglaise (aux fèves)	» à l'Anglaise (aux fèves)
» à la Bretonne (aux haricots)	» à la Bretonne (aux haricots)
» braisé à la gelée	» braisé à la gelée
Estouffade de bœuf	Rizotto aux chanterelles
Tripes à la mode de Caen	» à la Piémontaise
	Haricots blancs, sauce Cassoulet

Le Confédéré, 12.06.1915

magasins. Ceux-ci apparaissent en Suisse alémanique vers 1880 et en Romandie au début du siècle. En 1911, on inaugure à Lausanne une filiale d'Innovation. Les marchandises sont présentées de manière attrayante, on peut se promener entre les étalages, regarder et sortir sans avoir rien acheté. Certaines réclames insérées par des grands magasins invitent ainsi les ménagères valaisannes à venir découvrir ces grandes surfaces à Genève, Lausanne, Vevey et même Zurich.

Pour se rendre dans ces grandes villes, l'utilisation d'un transport commun est nécessaire. Si les grands magasins insèrent de telles réclames, c'est parce qu'ils savent que la population valaisanne peut se déplacer vers leurs centres, notamment grâce au chemin de fer qui se développe en Valais dans les années 1860. En 1859 est en effet inaugurée la ligne Bouveret-Martigny. Une année plus tard, le train arrive à Sion. En 1868, il est à Sierre et dix ans plus tard, il entre à Brigue.

ANNONCES.

CHEMIN DE FER
DE LA LIGNE D'ITALIE

Le public est informé qu'à l'occasion de la fête de l'inauguration de la ligne Sion-Sierre, les 5, 6, 7 et 8 septembre prochain, les gares et stations délivreront, pendant ces quatre jours, aux voyageurs se rendant à cette fête, des billets aller et retour en destination de Sion, valables pour le retour jusqu'au 9 inclusivement, avec réduction du 50%.

Pour le parcours Sion-Sierre il sera délivré des billets à la gare de Sion, à St-Léonard, Granges et Sierre avec la même réduction.

Sion, le 28 août 1868.

L'ADMINISTRATION.

Le Confédéré, 05.09.1868

AU LOUVRE

54, Rue et place du Rhône — GENÈVE — 1, Place de la Fusterie.
En face du Pont des Bergues.

Grands Magasins de Nouveautés et Confections pour dames et enfants
Les plus importants et les plus vastes de la Suisse.
Les plus grands magasins en Confections, Soieries, Soieries, Indes, Laines, Fourrures, Tissus, Draperies, etc. etc.

Magasin spécial de Blanc
Fabrique de Broderies de St-Gall
H. et C. de robes, robes, manteaux, sacs d'oreilles, etc.

Deuil sur mesure en 12 heures

AVIS

Madame Dirac a l'honneur d'insérer sa clientèle, qu'à partir de ce jour elle fait partie à titre de voyageuse intéressée des Grands Magasins de Louvre. Elle prie ses Dames qui seraient des commandes à lui adresser de vouloir bien lui faire parvenir à l'adresse suivante: Au Louvre 54, Rue et Place du Rhône, Genève. Elle a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle continue, comme par le passé, ses voyages d'été.

Le Confédéré, 06.06.1891

F. Jelmoli, s. p. a. Zurich

Fondée en 1833

Dépôt de fabrique en : Etoffes pour Dames, Messieurs et garçons, Toileries coton et fil, Impression et Couvertures.

— De quels articles désirez-vous les échantillons franco ? —
Gravures colorées gratis.

Nouveautés pour Printemps et Été 1897
Grands assortiments depuis les genres bon marché jusqu'aux plus riches

Lainages N° pour dames, ca. 3000 différents dessins le mètre de Fr. 7.75 à 75 Ct.
Lainages noirs p. dames, ca. 1000 différents dessins le mètre de Fr. 8.50 à 90 Ct.
Draperie hommes et garçons, ca. 1500 différents dessins le mètre de Fr. 16.50 à 80 Ct.
Impressions de Mulhouse, ca. 1200 différents dessins le mètre de Fr. 1.90 à 30 Ct.
Toiles coton, écru et blanchies, toutes les qual. et larg. le mètre de Fr. 1.95 à 14 Ct.
Limoge, Fleurettes, Vichy, Oxford, Flanellettes prima le mètre de Fr. 1.15 à 50 Ct.
Toiles bernoises pure fil et autres toutes les largeurs le mètre de Fr. 9.30 à 55 Ct.
Nappages pur fil, essuie-mains et torchons pur fil, le mètre de Fr. 5.— à 40 Ct.
Couvertures pure laine, multicol., blanc, rouge et mélange la pièce de Fr. 28.50 à fr. 450

Le Confédéré, 13.12.1897

Grands Magasins d'assortiments

GROSCH & GREFF

Vevey

Rue du Lac, 47

Rue du Lac, 47

Mêmes Maisons à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, Yverdon, Delémont, Zurich et Winterthur.

Mercerie

Fil à coudre, A. Kernam, bobine 18 cts.
 Fil à coudre, Chat, bobine 30 cts.
 Fil de coudre, la bobine 5 cts.
 Soie Cordonnet, le rouleau 1 ct.
 Soie à coudre, bobine 7, 25 et 45 cts.
 Epingles, les 100 pièces 2 et 8 cts.
 Imperdables, la douzaine depuis 3 cts.
 Aiguilles à coudre, le paquet 2, 5 et 8 cts.
 Bâtonnets pour corsets, douzaine depuis 12 cts.
 Réleve-jupon, 35, 40, 50 et 75 cts.
 Lacet brosse, noire, le mètre 8 cts.
 Lacet brosse, extra 1^o le mètre 12 cts.
 Broses à dents, depuis 25 cts à 1 fr. 25 la pièce.
 Sous-bras, la pièce 15, 25, 45 cts à 1 fr. 25.
 Passementerie, noir et couleur (dans tous les prix
 Tresses, noir et couleur.

Doublures

Sarcenet, gris et noir, mètre 30 cts.
 Marcelline noire et couleur, mètre 45 cts.
 Croisé, noir, gris, beige, mètre 45 et 55 cts.
 Talafine noire, mètre 55 et 65 cts.
 Talafine noire et toutes couleurs, mètre 55 cts.
 Double lace pour gilets, mètre 65, 75 et 95 cts.
 Corsé, frange pour poches, mètre 80 cts.
 Gloria, noir et couleur, 1^{re} qualité, mètre 1 fr.
 Orléans, couleur, le mètre 50 et 95 cts.
 Orléans, noir, le mètre depuis 45 cts.
 Sainette noire et en toutes nuances, le mètre 55 et 75 cts.
 Satinettes noire, 1^{re} qualité, mètre 80, 90 cts et 1 fr. 20.

Velours et soies

Velours noir, le mètre depuis 1.40 à 9 fr.
 Velours couleur, le mètre fr. 1.45, 1.95 et 2.75.
 Peluche couleur, le mètre fr. 1.25, 1.95 et 2.75.
 Satin noir, le mètre depuis 90 cts à 7 fr.
 Satin blanc et couleur depuis 90 cts.
 Soie lavable, le mètre fr. 2.15.
 Taffetas, le mètre fr. 2.20 à 3.40.
 Surah, le mètre fr. 2.75.
 Pongé, le mètre 95, 115 et 185.
 Louisine, le mètre fr. 1.80, 1.90 et 2.75.
 Soie brochée, noire, le mètre fr. 3.90, 3.80.
 Soie merveilleux noir, le mètre fr. 2.75, 3.25.

Laines à tricoter

Laine de Schaffhouse, N° 12, la livre 3,— francs.
 Laine décatie, la livre 4,75
 Laine Helvétia, la livre 2,25
 Laine Excelsior, la livre 4,50
 Laine grosse, pour jupons, la livre 4,50
 Laine soie, la livre 5,—
 Coton { Vigogne 100 grammes 25 centimes
 „ Mi-laine 100 grammes 40 „
 „ Anglais, écheveau 22 „

Tabliers

Pour enfants (Grandeur 45, 50, 55, 60 centimètres
 sans manches (45, 55, 65, 75 centimes
 Pour enfants, avec manches, depuis fr. 1,25.
 En cotonne pour Dames (sans bretelles depuis fr. 1,10.
 (avec bretelles depuis fr. 1,65.
 Fourreaux pour Dames (depuis fr. 3,25, sans manches
 (depuis fr. 4,65, avec manches
 Tabliers de fantaisie couleur depuis 20 centimes.
 Tabliers alpaca noir depuis fr. 1,35 à 4,90.

Articles pour messieurs

Chemises Jäger, avec col, depuis fr. 1,75 à 7,50.
 Chemises Jäger, sans col, depuis fr. 1,90.
 Chemises coutil, pour messieurs à fr. 1,45, 1,90 et 2,25.
 Chemises coutil, pour garçons, depuis 95 cts.
 Caleçons Jäger, depuis fr. 1,40 à 6,50.
 Caleçons tricetés, depuis fr. 0,95 à 2,90.
 Camisoles Jäger, depuis fr. 1,65 à 7,50.
 Camisoles en flanelle, depuis fr. 2,45.
 Cravates dans un choix complet.
 Coils, droits et rabattus.
 Coils en caoutchouc.
 Chemises blanches, depuis fr. 2,45 à 4,75.
 Bretelles, chaussettes, chaînes de montre,
 le tout dans un assortiment complet.
 Gilets de chasse, garçons, depuis fr. 0,95 à 1,90.
 Gilets de chasse, messieurs, depuis fr. 1,75 à 15.

Descentes de lit

Grandeur 0,55 sur 1,15 à fr. 1,50.
 Grandeur 0,65 sur 1,30 à fr. 2,30 3,20.
 Grandeur 0,65 sur 1,35 à fr. 3,75, 4,75 et 5,90.
 en dessous jusqu'à 15 fr. la pièce.

Milieu de salon

depuis fr. 8,75 jusqu'à fr. 60 dans un choix unique.

Tapis de ficelles

Largeur 70 cm., le mètre 95, 90 cts.
 Largeur 90 cm., le mètre fr. 1, 1,15.
 Largeur 90 cm., le mètre fr. 1,25, 1,50.

Tapis de coco

pour corridors, le mètre fr. 1,65, 1,95.

Souliers et pantoufles

Pantoufles, chaudes en lisière fr. 1,75, 2,25.
 Pantoufles pour dames, en drap fr. 1,35, 2,10, 2,25.
 Pantoufles pour dames, drap,
 avec semelle et tison de cuir fr. 3,60, 3,90 4,50.
 Pantoufles pour dames, en velour, fr. 4,65.
 Pantoufles montantes, grises, sans talon, fr. 2,55, 2,85, 3,25.
 Pantoufles montantes, noires, avec talon, fr. 6,30, 6,90.

Pour Messieurs

Imitation brodé, semelle cuir, fr. 2,75, 3,60.
 En lisière, avec semelle cuir, fr. 2,80, 3,75, 4,45.
 En feutre, grise, montante, avec boucle, fr. 3,65, 3,95, 4,50.

Pour Enfants

En drap, avec semelle de cuir, depuis fr. 1,25.
 En feutre gris avec semelle et talon depuis fr. 1,45 à 2,25.
 En cuir doublé depuis fr. 2,75.

Caoutchoucs

ENFANTS	DAMES	MESSIEURS
fr. 1,95 2,45 2,75.	fr. 2,75 3,25 3,75.	fr. 3,25 3,75 4,25.

Pour dames

Blouses coutil, depuis fr. 1,25
 Blouses soignées jusqu'à fr. 2,5.
 Blouses de soie, noire et couleurs.
 Jupons dessous drap, depuis fr. 1,90 à 1,80.

Jupons dessous noir

Enorme choix dans toutes les fourrures,
 pour dames et enfants, depuis 95 cent.
 à 40 francs la pièce.

Articles pour dames

Chemises blanches, toile, depuis fr. 0,90 à 7,50.
 Caleçons blancs, toile, depuis fr. 1,25 à 6,24.
 Cache-corset, laine, depuis fr. 1,25 à 3,90.
 Jupons en coutil, depuis fr. 1,60 à 3,90.
 Caleçons coutil, depuis fr. 1,25 à 3,50.
 Boléros, tricetés laine, fr. 3,50 à 6,50.
 Châles vaporeux à fr. 3,45, 4,50 et 5,70.
 Châles blancs, laine, fr. 3,95 à 7,25.
 Châles russes à fr. 5,90, 6,90 et 10,50.
 Echarpes laine, depuis 95 cts.
 Lavallières tulle, soie, etc., depuis 50 cts.
 Gants de laine, Bas de laine,
 depuis fr. 0,45 à 1,90. depuis 95 cts.
 Gants fourrés Gants Astrakan
 et une quantité d'autres articles
 trop long à énumérer.

Couvertures de laine

Milaine, uni à fr. 1,45, 2,25 et 3,25.
 Jaquard, laine, depuis 6,90.
 Blanche, laine, depuis 7,50 à 22 fr.
 Jaquard, laine, 2 places, depuis fr. 12,50

Habits de garçons

depuis 3,25 à 25 francs la pièce.

Rideaux blancs et crème

Simple largeur Double largeur
 depuis 5 cts à 95 cts. depuis 65 cts à fr. 1,35

Etouffes pour meubles

Cotonne et croisé pour entourages

Envois au dehors, contre remboursement, à partir de 10 francs, franco

Le tourisme

Ce développement des transports va également faciliter l'accès aux vallées et encourager un tourisme lié à la découverte de la haute montagne et des merveilles qu'elle offre. Pour illustrer l'essor du tourisme en Valais, il suffit de lire les annonces émanant d'hôtels qui informent le public de leurs ouvertures annuelles, ou alors d'une municipalité qui cherche des souscripteurs pour la construction d'un hôtel.

L'HOTEL

du Glacier du Giétroz

au fond de la Vallée de Bagnes,

est ouverte dès le 1er juillet.

Le Confédéré, 19.07.1868

Hôtel des Alpes et Bellevue

A LOÈCHE-LES-BAINS.

Ces hôtels de premier ordre, à prix modérés sont ouverts depuis le 1er mai et fréquentés par les baigneurs et touristes; les bains communiquent avec les hôtels. — Omnibus-postes entre Loèche-les-Bains et la gare de Sierre. Prix réduits jusqu'au 15 juin et dès le 1er septembre.

Hôtel et Pension Baur,

A SIERRE.

Avantageusement situé à l'entrée de la vallée d'Anniviers, de la route des Bains et de celle du Simplon, et environné d'un grand nombre de promenades aussi variées qu'agréables. Cure de raisin en automne. — Bureau des omnibus pour Loèche les Bains; chevaux, mulets et voitures, pour promenades et voyages. Omnibus de l'hôtel à la gare, à l'arrivée de chaque train.

Pour renseignements, s'adresser à Beeguer, frères, à Sierre et Loèche-les-Bains.

Le Confédéré, 24.06.1869

Dans les petites annonces figurent également des offres d'emplois concernant le service hôtelier.

Le chemin de fer attire donc les touristes dès l'ouverture des différents tronçons de ligne, grâce notamment à l'organisation de trains de plaisir et de trains du dimanche à prix réduits, qui font l'objet de nombreuses réclames dans les journaux, comme l'atteste *Le Confédéré*.

Malgré l'essor que connaît le tourisme dans nos vallées à la fin du XIX^e siècle, on trouve peu d'annonces relatives à ce secteur dans *Le Confédéré*, puisque le journal s'adresse à une population locale et non à un lectorat étranger. Ce n'est donc pas sur ce support que le tourisme valaisan va développer sa publicité. Il existe toutefois un domaine d'activités touristiques qui est bien représenté dans les annonces. Il s'agit des promotions pour les bains thermaux. Car ce secteur, contrairement à l'hôtellerie, ne s'adresse pas seulement aux touristes, mais également à la population locale.

ANNONCES.

AVIS.

La Municipalité de Salvan dûment autorisée à contracter un emprunt de 60,000 fr. pour la construction de l'hôtel des Gorges du Trient, fait appel aux personnes qui auraient de l'argent à placer.

Les conditions sont :

Intérêt annuel au 5 0/0;

Remboursement du capital, après 3 mois d'avertissement depuis les 2 premières années.

Les créanciers auront hypothèque sur l'hôtel lui-même, et en outre pour garantie les recettes des Gorges du Trient, et autres ressources de la commune.

Les inscriptions seront reçues à la Banque Cantonale du Valais et à ces agences jusqu'au 1^{er} novembre 1869.

Le Président.

LOUIS GROSS.

Le Confédéré, 10.10.1869

On demande

pour la saison d'été, dans pension, jeune homme actif comme portier, une femme de chambre et une fille de cuisine. Inutile de se présenter sans bons renseignements. — S'adresser à *Haasenstein et Vogler*, à Sion. 4—2

Le Confédéré, 17.06.1896

On demande

pour tout de suite une fille de confiance comme sommelière dans un restaurant-pension.

S'adresser *Pension Chesaux, Lavey-Village*.

Le Confédéré, 28.07.1896

ANNONCES.

Train de Plaisir

de Sion, Saxon, Martigny, St-Maurice, Monthey, Bouveret à Genève.

De Sion au Bouveret par la ligne, et du Bouveret par les bateaux de la Compagnie (Italie et Simplon).

Dimanche, 21 Juillet,

Billets aller et retour, valables pour deux jours, avec arrêts facultatifs à St-Gingolph, Evian, Thonon et tous les ports de la côte de Savoie, et les stations de la ligne.

PRIX DES PLACES :

	1 ^{re} Cl.	2 ^{me} Cl.	3 ^{me} Cl.
De Sion . . .	11 ff.	8 ff.	6 ff.
Saxon . . .			
Martigny .			
St-Maurice	10	7	5
Monthey .			
Bouveret .	6	4	3

RENSEIGNEMENTS.

ALLER (Journée du 21 Juillet).

MM. les voyageurs sont prévenus qu'ils pourront prendre indifféremment le train 1, partant de Sion à 4 heures, et correspondant avec le départ de l'Italie, ou le train 3, partant de Sion à 9 heures 50 m. et correspondant avec le départ du Simplon du Bouveret.

RETOUR (Journée du 22 Juillet).

Pour le retour MM. les voyageurs pourront profiter du bateau le Simplon, partant de Genève à 6 heures 30 m. du matin ou du bateau l'Italie, partant de Genève à 3 h. 30 m. du soir.

Le Confédéré, 18.07.1861

Chemin de fer de la ligne d'Italie

PAR LA VALLÉE DU RHÔNE ET LE SIMPLON.

TRAIN DE PLAISIR

à prix réduits de

Sion, Saxon, Martigny, St-Maurice, Monthey et Bouveret à Genève,

avec arrêts facultatifs à St.-GINGOLPH, EVIAN et THONON.

Billets délivrés dans les gares ci-dessus

les **15, 16, 17 et 18** Août

avec retour facultatif pour les 4 journées et la

journée du 19.

PRIX DES PLACES aller et retour :

	1 ^{re} Cl.	2 ^{me} Cl.	3 ^{me} Cl.
Sion, Saxon, Martigny, St-Maurice, Monthey, Bouveret,	12	8	6
	10	7	5
	8	5	4
	5	3	3

RENSEIGNEMENTS.

MM. les voyageurs sont prévenus qu'ils pourront prendre tous les trains correspondants avec les bateaux de la Compagnie suivant l'horaire du service actuel

Nota. Restaurants confortables à Bord des Bateaux.

Buffets aux gares de Sion, Martigny et Bouveret.

Le Confédéré, 15.08.1861

BAINS DE TARASP-SCHULS.

Ouverture des bains le 1er Juin. — Prix réduits pour pension et logement pendant les mois de Juin et de Septembre ; l'établissement étant situé 2,000 pieds plus bas que St-Maurice, le climat y est très agréable.

Le Confédéré, 06.06.1868

BAINS DE LOËCHE

L'Hôtel des Alpes est ouvert depuis le 1^{er} Mai. 142-2-2

Le Confédéré, 27.05.1875

Morgins-les-Bains (Valais)

A vendre l'Hôtel et Pension de la Forêt

de construction récente, composé de 30 chambres de maîtres et de toutes les dépendances nécessaires.

L'Hôtel est complètement meublé à neuf.

Prix et conditions très avantageux.

Pour voir l'immeuble, s'adresser au gardien et pour traiter à MM. les notaires BIOLEY, à Monthey et ROSSET, à Montreux.

Le Confédéré, 13.03.1897

BEX-LES-BAINS

A VENDRE pour cause de décès, l'Hôtel-Restaurant „Logis du Monde“ et ses dépendances.

S'adresser aux Etudes des notaires GENET ou F. PAILLARD & FILS, à Bex. (H 1074L)

Le Confédéré, 23.08.1897

On apprend ainsi dans les annonces du *Confédéré* qu'il existe des bains thermaux à Saint-Moritz, à Loèche, à Bex ou encore à Morgins.

Une attention toute particulière est accordée par le journal valaisan à la station thermale de Saxon-les-Bains qui est l'objet de nombreuses annonces. En 1861, on peut ainsi lire dans *Le Confédéré* que l'établissement, ouvert depuis le 15 mai, propose des bains ordinaires et bains de vapeur, des inhalations et boissons d'eau thermale. Des prix particuliers sont appliqués aux familles, et l'accès aux Bains est facilité par le chemin de fer d'Italie qui dépose les voyageurs près de l'établissement.

La Première Guerre mondiale

Ce développement économique est toutefois freiné par la déclaration de guerre en 1914. Les entreprises sont privées d'une grande partie de leurs travailleurs appelés sous les drapeaux

ANNONCES.

(VALAIS.) SAXON-LES-BAINS. (SUISSE.)

Le chemin de fer d'Italie dépose les voyageurs près de l'établissement.

L'EAU IODOBROMURÉE DE SAXON constitue un des principaux agents thérapeutiques pour combattre les maladies les plus rebelles. Elle est employée avec un merveilleux succès dans les affections rhumatismales et gouteuses chroniques, dans les diathèses cancéreuses, les engorgements chroniques de l'utérus, des viscères, du foie, de la rate, dans les maladies qui ont leur cause dans les diathèses scrofuleuses et syphilitiques, et dans toutes les affections du système lymphatique, &c. On l'administre en bain ordinaire, en bain de vapeur, en boisson, en douche, en inhalation. L'hôtel a été remis à neuf et augmenté de plusieurs appartements très-confortables. Prix particuliers pour familles.

L'établissement est ouvert depuis le 15 mai. — S'adresser à M. FAMA, propriétaire.

Le Confédéré, 19.05.1861

en Suisse ou à l'étranger. Les produits fabriqués ne trouvent plus preneurs, les touristes désertent les hôtels. Par ailleurs, les salaires baissent ou restent calqués sur ceux d'avant-guerre, alors que les prix prennent l'ascenseur. Le retard des autorités dans l'organisation du ravitaillement provoque des pénuries et des hausses de prix rapides, qui font le créneau de nombreuses réclames dans *Le Confédéré*. Certains annonceurs rassurent tout d'abord leur clientèle qu'ils ne sont pas en rupture de stock.

Malgré la GUERRE EUROPÉENNE
La Manufacture Valaisanne
de Tabacs et cigares S. A.
 Ci-devant C. MEYER
SION Avenue de la Gare SION

continuera, comme par le passé, à servir son excellente clientèle à son entière satisfaction.

Spécialités : « **Aux Aviateurs** » les meilleurs cigares valaisans. Marque déposée.
 « **Rigolos** » excellents $\frac{1}{2}$ valaisans.
 « **Valérie** » genre Grandson, tabac choisi.
Bon tabac à fumer très apprécié.

Le Confédéré, 20.03.1915

Malgré le manque général de chaussures, notre grand magasin est complètement assorti en tout genre. Demandez notre catalogue!

Rod. Hirt & fils
Lenzbourg.

Le Confédéré, 01.05.1915

D'autres négociants mettent en garde les clients des prochaines hausses des prix. Enfin certains annonceurs proposent de lutter contre la pénurie des denrées de base par des produits de remplacement. Les tables des familles se modifient considérablement au cours de la guerre. Pour certaines catégories sociales comme les ouvriers et les employés, des produits disparaissent complètement de l'alimentation quotidienne. Ainsi, la flambée des prix des denrées de base oblige de nombreux ménages à renoncer au beurre, au sucre, à la viande et aux œufs. Les pouvoirs publics, les associations féminines ou caritatives, organisent des cours de cuisine de guerre à l'intention des ménagères. On leur apprend à concocter un repas bon marché avec les produits disponibles, à confectonner des confitures et des conserves en réduisant au minimum les additifs et le sucre. Dans cette optique, la librairie Marschall à Martigny propose à toutes les ménagères de cuisiner économiquement grâce au livre de cuisine de

Sucres

Aussi longtemps que disponible :

Sucre Scié
Sucre Pilé
Sucre Semoule } en paquets de 1 kg.

dans toutes les succursales de la
MAISON SPÉCIALE POUR LES CAFÉS
„MERCURE”

AVIS DE VENTE

Le Confédéré, 21.02.1916

guerre écrit par A. Jotterand qui propose différents menus complets à prix raisonnables. En janvier 1917, en prévision de nouvelles offensives sur le front germano-français, le Conseil fédéral ordonne la mobilisation de la deuxième division, ainsi que des troupes non encore mobilisées des quatrième et cinquième divisions, pour renforcer les frontières. Cela se traduit pour les industries par une nouvelle perte en hommes qu'il faut combler. Le recours aux annonces devient alors fort utile et nombre d'entreprises insèrent des offres d'emplois dans *Le Confédéré*.

De son côté, le tourisme valaisan entre dans une période de crise dès le début de la guerre. Les stations sont désertées. Toutefois, dès 1916,

SEMAINE DES CONFITURES
DU 7 AU 12 MAI

La Maison spéciale pour les Cafés „Mercure“ organise dans ses 85 succursales réparties dans toute la Suisse une vente spéciale de confitures dont elle s'est assuré d'importants approvisionnements pour sa clientèle.

On ne trouvera pas de meilleure occasion de compléter ses provisions avant la nouvelle récolte de fruits et avant // une hausse des prix //

MAISON SPÉCIALE POUR LES CAFÉS „MERCURE“ MAISON SUISSE DE CHOCOLATS ET DENRÉES COLONIALES

Le Confédéré, 05.05.1917

les stations accueillent les internés des armées étrangères, hébergement qui représente un gain économique appréciable. Par ailleurs, Loèche-les-Bains et ses annonces relatives aux sports d'hiver nous prouve que la branche touristique conserve quand même une certaine

NOTRE PRIME

Malgré l'augmentation du prix du papier, de la main d'œuvre et autres, nous pouvons donner encore cette année

l'Almanach Helvétique

à nos fidèles abonnés qui paient l'abonnement à l'avance pour 1918.

De cette façon, ils contribuent à réduire les frais considérables de l'administration du Confédéré.

En payant par la poste, on est prêt de se servir du formulaire de chèque joint à un numéro de décembre dernier et portant les chiffres de 7 fr. 70 (5 fr. 70 si on ne reçoit pas le Bulletin officiel).

Les abonnés qui n'envoient pas exactement le montant ci-dessus indiqué ne recevront pas de prime, parce que l'Administration du journal ne peut fournir gratuitement un intéressant almanach et en supporter les frais de port.

On est prié de conserver le coupon de la poste qui sert de reçu et qui fait foi en cas de contestation.

Le prix de l'abonnement est de 5 fr. 50 ou 7 fr. 50 seulement pour les abonnés qui paient au bureau de l'Imprimerie.

Le Confédéré, 06.01.1918

La pénurie de lait

sera moins dure à supporter si vous employez le **café de malt Kneipp de Kathreiner** si nourrissant, si salubre et d'un prix si modique. C'est la boisson la plus avantageuse pour les enfants et les adultes, les malades et les gens bien portants. Exiger la marque déposée Kneipp et refuser les imitations.

Le Confédéré, 17.01.1917



La pénurie de beurre m'est maintenant indifférente, j'ai été faire mes emplettes à la **Semaine des Confitures au „Mercure“**

Le Confédéré, 13.03.1918

Ménagères

le 15^{me} mille

« La Cuisine de Guerre », par A. Jotterand, prof. de cuisine à Lausanne, vient de paraître, garantissant une **économie absolue de 150%** sur la vie actuelle et d'avant-guerre.

En vente à la Librairie-Papeterie Marschall, Martigny, au prix de 1 fr. 50.

Téléph. 104

Chèque postal II. 1024.

Le Confédéré, 12.09.1917

La pénurie des vivres

allant toujours
croissant

la

Maison Spéciale pour les Cafés

„**MERCURE**“

recommande son riche
assortiment de

confitures

des meilleures marques,
conserves de légumes
conserves prêtes à
la consommation,
conserves de viande
et de poisson,

très nutritives et plusieurs
toutes prêtes, par conséquent
extrêmement avantageuses
en vue d'une économie de
combustible. C'est

maintenant

ou jamais le moment
de faire des achats.

Ces articles se trouvent
dans toutes les succursales
(au nombre de plus de 100)

du

„**Mercure**“

Chocolats Suisses & Denrées Coloniales

Le Confédéré, 12.05.1917

activité tout au long de la guerre. Les sports d'hiver, dont la promotion est faite dans *Le Confédéré*, attirent également les indigènes de la classe aisée qui peuvent se permettre le luxe de skier.

L'entre-deux-guerres

Durant la période de l'entre-deux-guerres, l'industrie valaisanne connaît une période de stag-

nation, voire de recul lors des crises de 1919-1922 et de 1930-1936. L'appel de la main-d'œuvre étrangère diminue dans tous les secteurs. Ce recul est dû à la raréfaction des grands chantiers, à la crise économique mais aussi à une adaptation de la population active indigène, qui s'est progressivement tournée vers l'industrie pour vivre, renonçant en partie ou complètement aux revenus agricoles. Parallèlement, le chômage augmente considérablement et le canton enregistre 2 000 chômeurs complets au printemps 1921. Ce chiffre passe à 4 500 en décembre de la même année.

On demande
de suite de bous ouvriers,
terrassiers,
mineurs,
maçons.
S'adresser au Bureau du
Génie à Lavey-Village (Vaud)
ou à Collonges (Valais).

Le Confédéré, 05.05.1917

Ouvriers soudeurs
et manœuvres
sont demandés pr la France
S'adresser à M. Besson, in-
génieur, Coppet.

Le Confédéré, 30.05.1917

OUVRIER
au courant de la fabrication des
conserves de légumes
et des confitures
de nationalité suisse, est de-
mandé par
CONSERVES DU PRADO
15, Boulev. Rabatau, Marseille

Le Confédéré, 23.05.1917

Avis
La FABRIQUE DE CONSER-
VES, à SAXON, cherche
de bonnes ouvrières
et leur offre logement, ainsi
que conditions avantageuses.
Entrée de suite.

Le Confédéré, 30.05.1917

Face à cette crise, certains commerçants tentent de venir en aide à la classe ouvrière et paysanne en leur appliquant des prix spéciaux. C'est le cas de Walther & Cie à Vevey, qui accorde durant sa quinzaine des chômeurs des rabais sur les habits d'ouvriers et de campagne. Malgré ce contexte économique peu favorable, *Le Confédéré* témoigne à travers ses annonces des progrès qui sont liés au secteur secondaire et des changements que subit alors la société. Après des années de privation, chacun éprouve en effet le besoin de profiter de la vie et de bénéficier des découvertes techniques. Automobiles, appareils ménagers et radio entrent à la page des annonces et surtout dans les foyers valaisans.

On voit ainsi apparaître au début des années 1920 déjà des publicités de la marque automobile Ford.

Ford sera d'ailleurs la seule marque automobile qui insérera de pleines pages de publicité dans *Le Confédéré*, montrant par là les moyens que cette industrie américaine génère.

Pour la petite histoire, la figure d'Henry Ford sera même utilisée dans une publicité pour la chicorée Arôme.

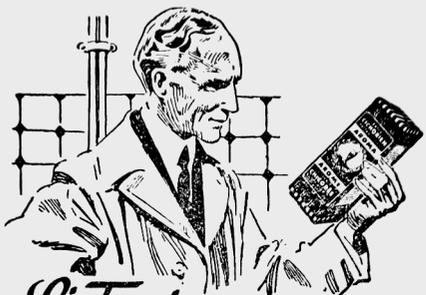
Si les premières voitures à essence circulent dès la fin du XIX^e siècle, c'est seulement dans les années 1920 que la réclame automobile se généralise, amenant les garages à faire la promotion des marques qu'ils ont en magasin. L'automobile n'est donc pas encore un élément marquant du paysage valaisan au début du siècle. La voiture reste un produit de luxe

USINE DE MUNITIONS
de Genève embaucherait
OUVRIÈRES
Offres sous F 21071 X, Publicitas S. A., Genève.

Le Confédéré, 23.05.1917

Loèche-les-Bains
ALT. 1411 m.
Sports d'hiver
Les **bains** sont ouverts également. Saison du 16 décembre à fin février. Station de la ligne du Simplon : Loèche-Souste, chemin de fer électrique jusqu'à Loèche-les-Bains.
BILLETS DU DIMANCHE à demi tarif et billets de Sociétés. 1063

Le Confédéré, 15.12.1915



*Si Ford
était dans votre cuisine!*

Que ferait-il, si, au lieu de fabriquer des automobiles, il devait apprêter les repas, comment préparerait-il le café ?
Sûrement d'après ce principe : Il essaierait également d'obtenir le café le meilleur au prix le plus bas. Pour cela, Ford emploierait la chicorée «Arome», celle qui donne au café son goût parfait et sa magnifique couleur brun-or.
Ce résultat ne s'obtient qu'avec le paquet bleu-blanc «Arome».

Le Confédéré, 07.08.1929

réservé à une petite catégorie de privilégiés, ce qui explique l'absence de réclames automobiles à cette époque. Dans les années 1920 par contre, son utilisation se généralise au commerce, à l'industrie, à l'agriculture ou à des services publics. La voiture devient un prestige à la portée de certaines classes bourgeoises, et l'augmentation des réclames relatives à l'automobile atteste de sa généralisation dans la société. Alors que les voitures font surtout le bonheur des messieurs, les appareils ménagers développés grâce aux progrès de l'industrialisation ravissent quant à eux la ménagère. Durant la Première Guerre mondiale, de nombreuses femmes ont commencé une activité profes-

sionnelle en plus des tâches de mère de famille et de ménagère, afin de subvenir aux besoins du foyer. A la fin de la guerre, les femmes sont toujours plus nombreuses sur le marché de l'emploi. Cela va amener de nombreux fabri-



" Citroën "

Première marque française

Torpedo 4 places, 10-15 HP, roues amovibles. Eclairage, démarrage et avertisseur électriques, moderne, complète : prix avantageux.

Economie : 8 litres aux 100 km.

Agent exclusif :
Payerne, Moudon, Lucens,
Estavayer, Fribourg, Avenches,
Morat, Yverdon.

Louis ISCHY, fabr. Payerne

Catalogue gratis
« Taxi » — Téléphone 35

GARAGE CENTRAL
Avenue de la Gare — Grand'Rue

Le Confédéré, 21.05.1920

L'auto incomparable pour le Valais est la

FIAT

la voiture par excellence pour les routes de montagne à contours brusques et fortes montées.

Salon de l'Automobile - SION

Voitures Fiat neuves en magasin
— Stock Michelin —

Le Confédéré, 07.06.1922

Automobilistes! Réfléchissez!

car seule la



Chevrolet Six

voiture ou camionnette vous donnera entière satisfaction

Prix - Economie - Elegance - Sans précédent

Demandez un essai gratuit à l'agent général pour le Valais :

Charles PAULI, Sion

Téléphone 3

General Motors Continental

Le Confédéré, 08.03.1929

Quinzaine des Chômeurs

L'an dernier, lorsque nous avons institué notre semaine des chômeurs, nous espérions que la crise actuelle prendrait fin avec l'année. Hélas, il n'en fut rien, et toute notre population souffre directement ou non de cette crise terrible. Nous récidiverons donc et dès ce jour, pour faciliter à la classe ouvrière et campagnarde la possibilité de faire ses achats nous ferons de gros sacrifices sur tous les articles d'ouvriers, de campagne, les articles d'usage journalier et ceux de ménage. Chacun, dans son propre intérêt, voudra profiter des énormes avantages que nous offrons ainsi, dès ce jour, jusqu'au 26 août seulement

Dès le 28 août tous les prix normaux habituels seront rétablis !

Le 5% du plus gros jour de vente de notre quinzaine des chômeurs sera versé à la cuisine des chômeurs de Vevey !

**Lire ces quelques prix glanés dans l'immense champ de notre activité
Marchandises nouvelles et de première qualité seulement**

Pour Messieurs et Garçons

COMPLETS salopettes, gros croisé bleu, très fort, le complet, 9,50 en Lyon bleu clair, avec rivets, 19,50
PANTALONS de travail, fort triégo (coutil), gris rayé, 5,70, 7,50, 9,50 : doublés, 7,50, 9,50, 11,50
PANTALONS beau drap rayé, foncé, 11,90, 13,50
VESTONS lavables, fl. couli gris foncé, 9,90, 9,50, 11,50
COMPLETS gabardine, kaki, 19,50, 25.—, 29.—
GILETS très fort couli gris, 5,50, 7,90, à manches, 7,90, 9,50
VESTONS drap loden laine, 32.—, 39.—
BLOUSES de travail, toile écru, 9,90, 11,50, 13,50
BLOUSES de trav. cotonne gris, foncé 7,50, 9,50, 11,50
BLOUSES pur fil bleu, dites marchands de détail, 14,50, 17,50
CHEMISES tricot blanc, devant rayé fantaisie, 3,75, 5,90, 7,90
CHEMISES zéphir rayé, col et manchettes doubles, 5,50, 7,90, 9,50
CHEMISES de mécaniciens, avec ou sans col, oxford, extra, 4,50, 3,95, 7,50
CHEMISES flanelle, coton croisé, carré ou rayures, 3,90, 4,90, 6,90
CHAUSSETTES coton fort, 0,45, 0,75, 0,95, 1,25 laine 1,75, 1,95, 2,50
BRETÈLLES fortes «Hercules» ou «Mikado» 0,95, 1,50, 1,95, 2,50, 2,95, 3,30
CASQUETTES drap, 1,50, 2,50, 3,50, 4,50, 5,50
CHAPEAUX de paille, sacrif. 0,75, 0,95, 1,50, 2,50, 3,50
CHAPEAUX feutre noir ou coul. 3,90, 4,75, 5,50, 7,50
COMPLETS drap laine, coupe soignée 45.—, 65.—, 75.—, 95.—
PÉLERINES des Vosges, pure laine, à capuchon, soldées, 15.—, 25.—, 35.—, 39.—
COMPLETS lavables, p. garçons, soldés de 5,90 à 15.—
BLOUSES lavables, p. garçons, soldées de 3,50 à 10.—
PANTALONS pour garçons, soldés de 3,50 à 9,50
CHAPEAUX de paille, p. garçons, soldés de 0,75 à 3,50
CHEMISES «Robespierre» pour garçons soldés de 3,50 à 7,50
CHAUSSETTES pour garçons, soldées de 0,50 à 1,95
MAILLOTS pour garçons, soldés de 1,50 à 3,50
COLS caoutchouc, soldés 0,95, 1,25, Cols souples, 0,40, 0,95
COLS toile extra, soldés, 0,30, 0,70, 1,25
CRAVATES tricot, sold. 0,75, 0,95, 1,25, 1,90, 2,50 etc.
CRAVATES soie, soldées, 0,75, 0,95, 1,50, 1,95, 2,50, 3,50, 4,50, etc.
MAILLOTS genre militaire, bleu marin, soldés (garçons) 4,50, 5,50, (hommes) 6,50, 7,50

Pour Dames

BLOUSES kimono, lainette imprimée, 1,75, 2,40, 3,50
CASAQUINS, 2,50, 3,30, 5,50
BLOUSES chemisier, se portant ouvert ou fermé, lainette, zéphir, voile, etc., 3,90, 4,50, 5,50
CASAQUINS tricot laine, tous coloris, avec col, 5,90, 7,90, 9,50
CASAQUINS jersey soie supérieure, 7,50, 9,50, 11,50, 13,50
JAQUETTES de laine, grand col et ceinture noirs, 10,90 tous coloris, 13,50, 19,50, 24.—
JUPES lainage très pratiques, 4,90, 7,50, 9,50, 13,50 serge, pure laine, 10,50, 13,50, 19,50
MANTEAUX de pluie (gabardine ou cover-coat), 19,50, 25.—, 29.—, 35.—, 45.—, 65.—
MANTEAUX mi-saison, serge, gabardine, foulé, haute mode, 25.—, 35.—, 47.—, 65.—
TAILLEURS haute nouveauté, noir, marine, couleur, 35.—, 49.—, 65.—, 75.—
ROBES lavables, lainette, voile, zéphir, 5,90, 7,50, 9,50, 12,40
ROBES beau lainage, serge, chevotte, crêpe, laine, etc. 15.—, 19.—, 25.—, 35.—
JUPONS lavables, indienne, moirette, etc. 3,50, 5,50, 7,50, 9,50, jersey soie 13,50
BLOUSES crêpe de Chine, lainage, voile, grand chic, 9,50, 12.—, 15.—, 18.—, 24.—, 19.—
ROBES crêpe de Chine, paillette, etc. 19,50, 24.—, 29.—, 35.—, 49.—, 65.—
ROBES pour enfants, soldées, 3,90, 5,50, 7,50, 9,50, 12.—
JAQUETTES laine, enfant, soldées 9,50, 12.—, 15.—
PÉLERINES imperméables (gabardine et caoutchouc), enfants, 12.—, 15.—, 18.—

MODES

CHAPEAUX trotteur, frotté, piqué, duvetine, popeline, gabardine, etc., sacrifiés p. enfants, depuis 1,50 pour dames à 1,90, 2,50, 3,50, 5,50, etc.
CHAPEAUX de soleil, raffia, jonc, etc. 0,75, 0,95, 1,50, 1,95
FORMES tagal, picot, lizéré, riz, sacrifiées 2,50, 3,50, 5,50, 7,50, etc.
CHAPEAUX garnis d'été, à profiter, soldés 4,50, 7,50, 9,50, 12.—, 15.—
CHAPEAUX organdi, nouveautés, formes très chic, soldés 5,50, 9,50, 11,50, 13,50

Tous les articles en magasin soldés avec de semblables rebals

Voir suite dans un prochain numéro

**Maison de confiance renommée pour ne vendre que des marchandises
garanties sans faux et de 1re qualité, à des prix très bon marché**

Expédition partout contre remboursement

H.-S. Walther & C^{ie}, S. Vevey

cants à inventer des appareils facilitant la vie de la ménagère. La grande innovation reste celle de la machine à laver le linge. Les premières machines à laver mécaniques apparaissent au début du XX^e siècle déjà.

Lié au développement de la machine à laver mécanique apparaît le produit de lessive. On ne compte plus les marques qui vantent la qualité supérieure de leur produit. Ainsi les lessives Shuler, Persil, Perplex, Perfecta, Vigor, Maga, et le savon Sunlight envahissent les pages des annonces avec des slogans qui promettent un linge lavé rapidement, sans fatigue, à bon marché, ou alors un linge d'une blancheur éblouissante. Avec les années, les messages publicitaires changent quelque peu de formule. En 1923, la lessive Perfecta séduit la

consommatrice en lui promettant un paquet gratuit après six achetés. L'année suivante, Vigor utilise une mise en page publicitaire nouvelle, et s'annonce comme une lessive qui évite toute usure du linge et du corps. Enfin Maga en 1932, utilise pour sa campagne une figure masculine. Le texte précise néanmoins que la lessive faite par un homme reste du domaine de l'hypothétique : si les hommes devaient faire la lessive, ils ne s'éreinteraient pas longtemps et ne s'abîmeraient pas les mains à frotter sur la planche à lessive. Ils simplifieraient donc leur tâche autant que possible en utilisant la lessive Maga.

Finalement, un appareil qui n'a rien de ménager mais dont l'acquisition se généralise dans les foyers suisses est la radio. Celle-ci permet à ses

FIAT 514

LE 501 DE 1930

Puissance du moteur : 31 CV au frein - 4 vitesses avant - 4 freins extrêmement puissants, à double commande - tenue de route parfaite - carrosserie de toute première qualité et suprêmement élégante - faible consommation - taxe : 8 CV seulement - tous les perfectionnements des voitures les plus coûteuses.

CONDUITE INTERIEURE 4 portes, Fr. 6.600.--
CONDUITE INTERIEURE 2 portes Fr. 6.400.--

Notre département est prêt à vous livrer, si vous le désirez, une telle voiture, avec les plus larges facilités existant aujourd'hui sur le marché.



S.A. pour le commerce des Automobiles Fiat en Suisse, Genève 20, rue Plantamour

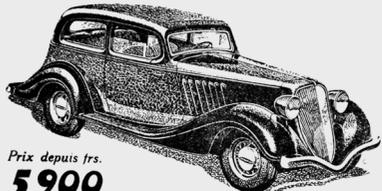
Salon de l'Automobile Avenue de **Sion**
 la Gare

P. Triverio - Sierre
Ch. Balma - Martigny

Le Confédéré, 03.03.1930

**Le plus grand succès
 du Salon de Genève**

Terraplane
 6 cylindres, 13,70 CV **1934**



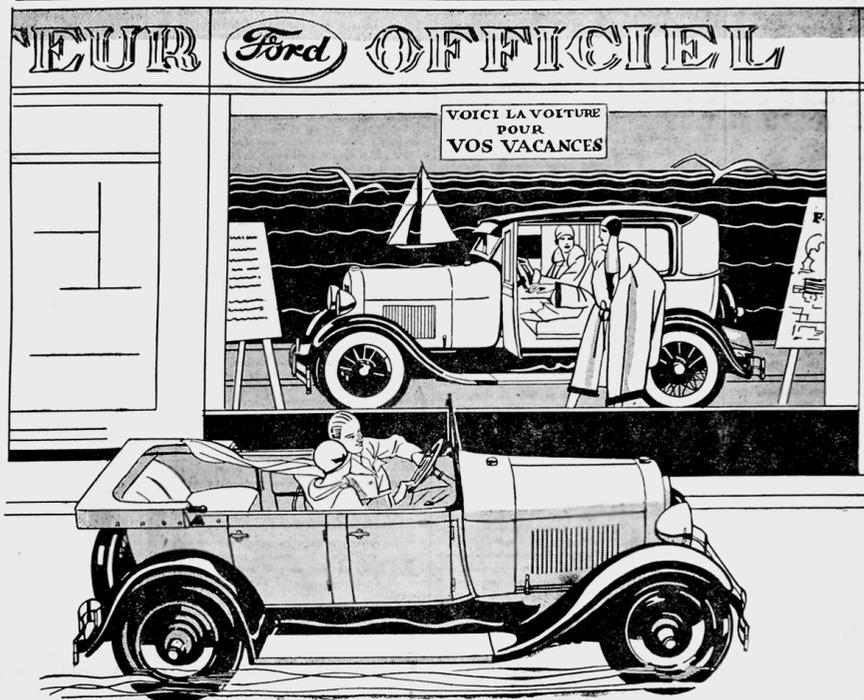
Prix depuis frs.
5900

**Superbes carrosseries avec tout confort.
 14 modèles. - Cabriolets suisses, 2 et 4
 portes, très élégants. - Construction
 parfaite. - Etonnamment économique
 d'usage et d'entretien.**

Carrosseries tout acier, compartiment pour bagages, ventilation exemplaire	Unité de chassis-carrosserie, vitesses synchronisées, roues indépendantes
--	---

D. SCHLOTTERBECK - AUTOMOBILES S.A. - BALE-ZURICH
 Agent pour le Valais et Vaud.
GARAGE SCHWEIZER, LAUSANNE
 Caroline-Merterey Téléphone 33.441
 s'adresser à son représentant
ED. VEUILLET Tél. 68.300 **SAXON**

Le Confédéré, 08.05.1934



Voici la voiture pour vos vacances.

Ses caractéristiques.

Dans quelle voiture, autre que la Nouvelle Ford, peut-on trouver tous les avantages et raffinements suivants et cela aussi bien avec le moteur A. F. qu'avec le moteur A: vitesse et accélération surprenantes — très grande maniabilité — non point 4 mais 6 freins — pare-brise incassable en verre Triplex — carrosserie tout acier — amortisseurs hydrauliques — embrayage à disque travaillant à sec — peinture à la pyroxiline laquée avec grand choix de couleurs — direction irréversible — graissage du châssis système "Alémité" — contact d'allumage avec verrouillage de sûreté — Equipement complet, comprenant démarrage et éclairage électriques, jauge à essence, compteur de vitesse, ampremètre, lampe de tablier — essuie-glace électrique — lampe arrière avec signal d'arrêt, sacoche d'outils.

Deux moteurs au choix sans supplément de prix:

Modèle A. F., moteur 11 C. V.

Modèle A., moteur 17 C. V.

Carrosseries fermées: Conduite intérieure «Tudors» 5 places, 2 portes. Conduite intérieure «Fordors» 4 portes, Coupé Standard, 2 places, Coupé d'affaires, Coupé sport avec siège Dicky.

Carrosseries ouvertes: Phaéton 5 places, Roadster, avec siège Dicky.

La Nouvelle Ford est entièrement nouvelle.
Demandez-nous nos conditions de vente à crédit.

N'engage-t-elle pas aux beaux voyages de vacances? Allez la voir et examinez-la en détail. Elle est exposée dans un joli décor suggestif, chez tous les Agents Ford. En nouvelle Ford, vos vacances futures ne ressembleront à aucune de vos vacances passées, car, jamais encore, vous n'aurez été à ce point maître de la route. Jamais encore vous n'aurez roulé avec tant d'agrément et de confort. Les qualités qui, jusqu'ici, étaient l'apanage des voitures de grand luxe, vous les trouverez augmentées dans la nouvelle Ford. Accélération, vitesse, sécurité, confort, elle possède tout en mieux, tout en demeurant, conformément à la politique Ford, la voiture des budgets moyens. Essayez la nouvelle Ford et vous en ferez la compagnie infatigable de vos vacances prochaines.

FORD MOTOR COMPANY

Agents officiels partout

FORD

SUPER-SERVICE

auditeurs de briser la solitude et de s'ouvrir au monde. En 1933, Philips utilise une figure bien particulière pour promouvoir sa marque. Le message publicitaire promet ainsi une retransmission fidèle du discours que donnera « le nouveau dictateur et chancelier allemand » Adolphe Hitler sur toutes les stations allemandes, grâce au nouveau récepteur Philips 630. Ce n'est pas ici l'image du produit qui accompagne le texte, mais une photographie du chancelier allemand qui est alors déjà qualifié de dictateur.

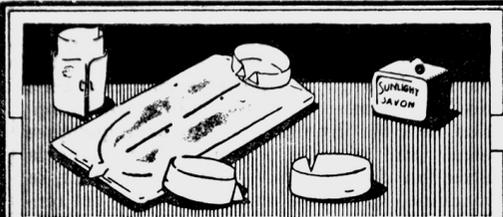
LES ANNONCES

Toutes ces réclames qui couvrent la dernière page du *Confédéré* attestent donc du développement que connaît notre canton depuis la

fin du XIX^e siècle. Toutefois, elles ne sont pas seules à nous donner un aperçu du paysage économique valaisan de l'époque. Les petites annonces constituent elles aussi une source historique non négligeable. Annonces matrimoniales, annonces relatives au marché de l'emploi, au marché de l'immobilier et enfin annonces de ventes et achats de biens de particulier à particulier nous offrent de précieux renseignements sur le mode de vie de nos proches ancêtres.

Le mariage

Les annonces matrimoniales par exemple apparaissent dans *Le Confédéré* sous le titre « Mariage » dès 1904. La moyenne mensuelle de ces annonces



Trois raisons
plaident en faveur du savon pur et bon.

Savon

Sunlight:

1. employé suivant la "méthode Sunlight" soit sans cuisson, il économise le combustible;
2. il est pur, par conséquent, ne nuit aux étoffes les plus fines;
3. il épargne temps, peine et argent, parce qu'il agit lui-même, sans aucun accessoire.



Si les hommes devaient faire la lessive!

Croyez-vous, Madame, qu'un homme s'éreinterait longtemps et s'abîmerait les mains à frotter sur la planche à lessive? Croyez-vous qu'il tenterait même de laver le linge à l'aide d'ingrédients médiocres? Certainement pas! Si les hommes devaient laver, ils simplifieraient leur tâche autant que possible, ils emploieraient les produits **Maga**.

Vous devriez aussi adopter cette nouvelle méthode de lessive: elle vous épargnera sûrement beaucoup de travail!

FREDÉRIC STEINFELS, ZURICH
La poudre Maga s'emploie à froid et à chaud.

est de une à deux au mieux, moyenne qui n'évolue pas entre 1904 et 1936. Les auteurs de ces annonces sont exclusivement masculins. Leur âge, lorsqu'il est indiqué, varie entre 25 et 34 ans.

Tous ces candidats au mariage insistent peu sur leurs goûts, sur leur caractère, sur leurs qualités. Il est exceptionnel qu'un homme se présente physiquement. Si l'identité du demandeur est à peine esquissée, les indications matérielles sont par contre essentielles. Selon Marc Martin, cela relève du fait que la nature sociale des annonceurs est souvent liée au milieu paysan. Ainsi les nombreux agriculteurs, propriétaires, cultivateurs qui insèrent des annonces restent discrets sur leurs propres ressources et revenus, mais cherchent dans la dot féminine la possibilité d'améliorer l'exploitation¹.

Un événement



Adolf HITLER

Le nouveau dictateur et chancelier allemand prononcera jeudi soir un grand discours qui sera radiodiffusé par toutes les stations allemandes. Cet événement d'actualité vous permettra d'entendre parfaitement avec un nouveau récepteur **PHILIPS 630** à forte sélectivité ainsi qu'à parfaite et fidèle retransmission de la parole comme de la musique.

Le Confédéré, 01.03.1933

Monsieur désire

Mariage

avec **jeune fille** pauvre, âgée de 20 à 25 ans. — Ecrire sous H 549 S au casier postal 20105, **Lausanne.** 3

Le Confédéré, 17.12.1904



Veuf

de 45 ans, désire faire connaissance d'une vieille fille ou veuve sans famille connaissant le travail du ménage et de la campagne, sachant soigner le bétail.

Petite position bien assurée. S'adresser au « Confédéré » sous chiffre 1915.

Le Confédéré, 17.11.1915



Mariage

Un jeune homme de 38 ans désire faire connaissance d'une veuve ou fille à peu près du même âge en vue de mariage. Offre très sérieuse; ne répond qu'aux lettres signées.

Ecrire J. B., poste restante, **Saxon.**

Le Confédéré, 23.05.1917



■
1 MARTIN 1980, pp. 295-311.

Ce schéma se confirme dans les annonces du *Confédéré* où aucun homme ne parle de son physique. Pour ce qui est du caractère, une seule fois il est fait mention d'un homme « sérieux ». L'aspect matériel par contre est très souvent évoqué. Exceptionnelles sont donc les annonces qui ne mentionnent pas les moyens mis ou souhaités à la disposition du ménage. Les annonceurs précisent s'ils possèdent une jolie position ou de jolis avoirs, n'hésitent pas à souligner qu'ils cherchent une femme ayant quelque fortune ou quelques avoirs, comme par exemple un peu de campagne. Il arrive cependant qu'on désire épouser une fille pauvre, ou alors même sans fortune. Les annonces indi-

quent parfois les « qualités » que doit posséder la future épouse, comme celle de savoir s'occuper du ménage et du bétail, pouvoir seconder son époux dans le commerce. On trouve tout de même certains messieurs qui se contentent d'une femme aimante et dévouée.

L'âge que doit avoir la femme recherchée est souvent indiqué sous forme de tranches, allant de 20 à 25 ans, de 30 à 40 ans et enfin de 40 à 50 ans. Les annonceurs qui ne donnent aucune précision sur l'âge mentionnent tout de même s'ils sont à la recherche d'une vieille fille, d'une jeune demoiselle ou encore d'une veuve.

Curieusement, il est peu fait allusion à la religion dans les annonces matrimoniales du *Confédéré*. Marc Martin précise pourtant que la religion, tout comme le patrimoine, sont des

Mariage très sérieux

Monsieur dans les 40 ans ayant belle position, désire entrer en relations avec demoiselle ou veuve, en vue de mariage.

Offres sous chiffres 1901 au *Confédéré*.

Le *Confédéré*, 18.07.1918

AVIS.

On demande un bon domestique connaissant à fond les travaux de l'agriculture pour entrer en service au 1er Mars prochain.

S'adresser à l'avocat DUCREY à Sion. 6-4

Le *Confédéré*, 11.12.1870

Un domestique

sachant traire et faucher est demandé chez Alph. DESLEX à Lavey près St-Maurice.

Le *Confédéré*, 20.05.1896

On demande pour un hôtel à Ste-Croix, un domestique

étant sobre, sachant conduire les chevaux et traire.

Se présenter ou écrire à Ami MERMOD, « Hôtel du Jura » à Ste-Croix (Vaud)

Le *Confédéré*, 17.06.1896

signes d'honorabilité fréquemment mis en avant. Mais à cette époque en Valais, il allait de soi que la population était en majorité catholique. Il n'était donc sans doute pas nécessaire de le préciser dans l'annonce. Par contre, si un annonceur était protestant, il le mentionnait.

L'emploi

Une autre rubrique des petites annonces intéressante à étudier est celle du marché du travail. Ces petites annonces permettent, entre autres,

de suivre l'évolution des secteurs d'activités en Valais. On s'aperçoit alors que les emplois domestiques sont les plus représentés dans les annonces d'offres d'emplois. On demandait ainsi des filles fortes et actives pour faire le ménage, des femmes de chambre sachant bien coudre et coiffer, des jeunes filles pour aider à servir, et à garder les enfants. Les activités masculines étaient quant à elles vouées aux travaux de campagne, on demandait alors des domestiques connaissant les travaux d'agriculture et de la vigne, ou alors des domestiques sachant

Places disponibles

pour sommelières, femmes de chambre, cuisinière, relaveuse, blanchisseuse, repasseuse, portier, jardiner, garçon d'écurie, etc.

Adresser certificats, photographie et timbre pour réponse au bureau de placement **F. FAVRE, Martigny.**

On demande, pour une dame seule, une

Femme de chambre

sachant bien coudre et coiffer.

S'adresser au Grand Hôtel des Gorges du Trient, Vernayaz, appartement n° 14.

On demande de suite une

bonne fille

pour aider à la cuisine et, à l'occasion, à la campagne. — Bon traitement.

S'adresser à la Pension **CHESAUX**, Lavey-Village 2-1

CERISES

J'achète par petite et grande quantité pour la distillerie. 4-3

Mce COTTET, nég., **Monthey**

On demande une

Jeune fille

pour aider au ménage, pouvant coucher chez elle. S'ad. chez **M. A. Schüpbach-Chappot**, av. de la Gare, Martigny,

On cherche

pour place stable et facile, une bonne

cuisinière

Adresser offres et prétentions au journal qui transmettra.

On demande un

domestique

de 20 à 30 ans, sachant travailler à la vigne. S'ad. à **M. Barillet**, à la George, Roche (Vaud).

traire et faucher. Ces offres seront publiées très régulièrement dans *Le Confédéré* jusque dans les années 1930.

Il est à noter que ce phénomène est loin d'être propre au Valais si l'on s'en tient aux statistiques. En effet, dans l'ouvrage de Madeleine Lamouille, qui s'appuie sur l'annuaire statistique de la Suisse de 1933, on dénombrait en Suisse, en 1900, 96 000 personnes affectées à l'économie domestique. En 1930, 140 000 (dont 14 000 dans le canton de Vaud et 11 000 à Genève), soit 7 % de la population active. Sur ces 140 000 personnes, 132 000 étaient des femmes. Celles-ci étaient femmes de chambre

ou cuisinières, alors que les hommes travaillaient aux champs².

Si la domesticité occupait une si grande place dans la société, c'est parce qu'au début du XX^e siècle elle était considérée comme une obligation de la bourgeoisie, une marque de prestige social et d'aisance matérielle. Etre servi, tel était le signe qui distinguait les familles bourgeoises des familles prolétaires. A tel point que certaines familles consentaient à des sacrifices financiers pour s'offrir une domestique et maintenir ce statut. La femme aisée se contentait donc de gérer la marche de la maison et d'apparaître en société. Posséder un ou une domestique assurait ainsi une place dans la hiérarchie sociale, tout en facilitant la vie de la maîtresse de maison.

■
2 LAMOUILLE 1978.

Employée de bureau

connaissant tous les travaux, cherche place analogue ou dans bon magasin. Entrée immédiate

Certificats à disposition.

Faire offres sous chiffres 774 au Confédéré.

Le Confédéré, 13.03.1918

Jeune FILLE

connaissant la dactylographie et les travaux de bureau, cherche place dans bureau ou magasin, de préférence à Martigny. Certificats et références. S'adresser sous chiffres P 147 S Publicitas Sion.

Le Confédéré, 25.05.1928

On cherche
pour Martigny

Jeune fille

sérieuse, pour tous travaux de bureau et de machine à écrire.

S'adresser à Publicitas S. A., à Sion sous P 1109 S en indiquant âge, prétentions et références.

Le Confédéré, 27.03.1922

L'Union Commerciale Valaisanne avec
Service d'Escompte met au concours la
place de

secrétaire

Pour tous renseignements s'adresser au
gérant de l'Union G. Dupuis, à Sion ou
Martigny.

Le Confédéré, 18.01.1928

La forte domesticité dont jouissaient les générations d'avant 1914 chute toutefois après la guerre. Cependant, le nombre d'offres d'emplois domestiques insérées dans *Le Confédéré* reste toujours très élevé entre 1917 et 1928. Ceci s'explique par l'amélioration du train de vie dont bénéficie la petite bourgeoisie grâce à l'industrialisation. Cette classe sociale peut donc engager un ou plusieurs domestiques. Mais bien que les journaux soient remplis d'annonces demandant des bonnes, des femmes de chambre, des cuisinières, des jardiniers, la Chambre genevoise du travail note déjà en 1900 que pour 1021 demandes d'emplois de domestiques, seules 493 personnes s'étaient présentées³. Ce décalage entre l'offre et la demande d'emplois domestiques est dû en grande partie à la meilleure scolarisation dont bénéficient alors les jeunes filles. Celles-ci avaient dès lors moins d'intérêt à exercer une telle profession alors que se multipliaient des emplois plus gratifiants et mieux rémunérés comme le travail dans les bureaux.

En effet, l'essor des banques, des assurances, et le développement du secteur commercial et administratif provoquent une rapide augmentation des effectifs d'employés de bureau. Ceux-ci constituent progressivement une nouvelle classe qui bénéficie d'une meilleure considération sociale que les ouvriers de l'industrie ou que les domestiques. Cette évolution du marché du travail est d'ailleurs reflétée dans *Le Confédéré*, qui publie dès les années 1920 ce genre d'offres et de demandes d'emplois.

L'intérêt des jeunes pour les professions du tertiaire se remarque également dans l'augmentation des admissions aux écoles commerciales. Certaines annonces du *Confédéré* font ainsi référence aux moyens de formation qui existent pour accéder aux fonctions commerciales. Des cours de comptabilité américaine sont organisés. Les écoles de commerce de Zurich, l'Ecole Lemania à Lausanne ainsi que l'Ecole Tamé de Baden proposent quant à elles l'apprentissage de l'allemand, qu'il devient nécessaire de maîtriser si l'on veut être engagé en entreprise.

Hormis les petites annonces, les réclames relatives aux accessoires commerciaux témoignent elles aussi de l'expansion du secteur tertiaire. En 1922 par exemple, l'Imprimerie Commerciale de Martigny propose aux commerçants et industriels un bureau moderne afin de faciliter l'organisation du travail.

3 PRAZ 1990, vol. 1.

**Cours populaire
de Comptabilité Américaine**

indiquée tout spécialement pour les négociants,
commerçants et artisans de toute branche
(Messieurs, Dames, jeunes filles, jeunes gens)

à Monthey à l'Hôtel de la Gare

Les cours commencera : **mercredi 5 mai**
Les leçons auront lieu 2 fois par semaine :
mercredi et samedi de 1 h. à 3 h. 1/2

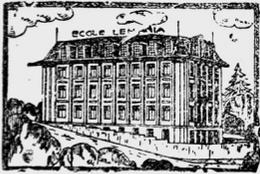
Genre de comptabilité :
La comptabilité américaine, méthode simplifiée,
la plus claire, la plus facile à comprendre

**Finance pour le Cours : fr. 20.— seulement
tout le matériel compris**

Les inscriptions sont à adresser de suite à
Hôtel de la Gare Monthey
M. Charrière, librairie »
M. Giovanola, » »
ou directement à l'organisateur du cours
H. Lehmann, expert comptable
Berne, Hochfeldweg 29.

Le Confédéré, 01.05.1915

Ecole Lemania
Chemin de Mornex, **Lausanne**



Préparation rapide et approfondie: Baccalauréat s, Maturité fédérale, Poly Ecole de Commerce et de langues; Etude approfondie du français, Diplôme commercial; Cours de vacances à la montagne. Sports, Internat et Externa pour jeunes gens et jeunes filles à partir de 15 ans.

Ecole Nouvelle Alpine Lémania, Champéry (Alpes valaisannes - alt. 1070 m.) pr jeunes gens de - 15 ans.

Le Confédéré, 03.12.1928

La machine à écrire est aussi à l'honneur dans la rubrique des annonces. Originnaire des Etats-Unis, elle envahit l'Europe vers 1900, et se forge une place dans les annonces du *Confédéré* dès 1917.

Vous apprendrez l'allemand
 tout en vous préparant pour le commerce, l'administration, la banque, les postes, Hôtels, langues étrangères ou cours supérieurs (cours de diplôme). Demandez le prospectus.
Ecole de Commerce Gademann, Zurich
 (L'Ecole privée la plus ancienne et la plus recommandée)

Le Confédéré, 26.09.1928

Commerçants ! Industriels !

La réussite dans les affaires dépend souvent d'une bonne organisation commerciale. De nombreux progrès ont été réalisés dans ce domaine ces dernières années.

Adoptez ce qui est nouveau et ce qui facilite le travail



Tous les frais que vous faites pour simplifier et perfectionner votre bureau, représentent de l'argent placé à gros intérêts

Les dépenses occasionnées par l'installation d'un bureau moderne sont récupérées en très peu de temps

Pour tous renseignements s'adresser à
IMPRIMERIE COMMERCIALE, Martigny Tél. 52

Le Confédéré, 27.03.1922

La Comptabilité automatique à fiches
Le Classement vertical de la correspondance
 avec les
MEUBLES DE BUREAU

SONT INSTALLÉS AUX MEILLEURS PRIX AVEC TOUTES LES INDICATIONS NÉCESSAIRES PAR

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE, Martigny (téléphone 52)
 RENSEIGNEMENTS ET DEVIS SANS ENGAGEMENT

Le Confédéré, 11.10.1922

L'immobilier

Si les annonces relatives au marché de l'emploi témoignent de la montée du secteur tertiaire, les annonces liées au marché immobilier nous livrent quelques renseignements sur l'habitat valaisan du début du siècle. On constate tout d'abord que ce sont les annonces concernant les appartements à louer qui sont les plus souvent insérées. On peut en conclure que de nombreux Valaisans vivent en appartement et en sont locataires. Ce phénomène est sans doute lié à l'exode rural qu'a vécu la population lors de l'industrialisation du canton à la fin du XIX^e siècle.

Les annonces reflètent aussi les améliorations qui sont apportées au logement. Selon les descriptifs donnés par leurs propriétaires, les appartements sont déjà pourvus en 1917 de lumière électrique, d'eau et de gaz. Dans les annonces de 1928, on fait mention de salle de bain, de chauffage central, de W.C., eau, lumière et gaz.

Anne-Françoise Praz révèle dans le premier volume de son ouvrage⁴ que les appartements sont pourvus en eau et en électricité dès le premier quart du XX^e siècle. L'alimentation en eau courante se fait déjà à la fin du XIX^e siècle dans les villes romandes, grâce à la construction de canalisations et au captage de nouvelles sources. L'électricité apparaît quant à elle au début du XX^e siècle dans les maisons, remplaçant l'éclairage au pétrole. Mais la lampe à pétrole reste encore longtemps en usage dans les régions de montagne, plus tar-

⁴ PRAZ 1990, vol. 1.

Machines à écrire
UNDERWOOD
 Ruban carbone
H. Hallenbarter, Sion

Le Confédéré, 29.12.1917

divement reliées à un réseau électrique. Pour ce qui est du gaz, il est introduit au début du XX^e siècle et sert aux appareils de chauffage et de cuisine.

En comparant le contenu des petites annonces aux renseignements fournis par Anne-Françoise Praz, on constate que le Valais semble ne pas accuser de retard sur l'ensemble du pays. Les infrastructures qui modernisent le logement sont bien présentes dans les habitations valaisannes dès le premier quart du XX^e siècle.

Achat-vente

Une dernière catégorie de petites annonces à explorer est celle des ventes et achats par les particuliers. Ces petites annonces, nombreuses jusqu'à la Première Guerre mondiale, se raréfient dans les années 30. En 1861, ce sont surtout des produits viticoles et agricoles qui font l'objet de ventes. On trouve une seule annonce relative à l'achat. Les chevaux, principaux moyens de transport des marchandises et des personnes, sont également à l'honneur. Les annonceurs sont majoritairement valaisans, on dénombre aussi quelques Vaudois. Certains voulant garder leur anonymat passent par l'entremise de l'imprimerie du journal. Les prix sont quant à eux rarement précisés.

Le nombre de petites annonces est particulièrement élevé durant la Première Guerre mondiale. La vente et l'achat d'animaux d'élevage sont très fréquemment cités. Certaines annonces proposent même des échanges (chien contre mouton). Ce système de troc toujours en usage dans ce premier quart de siècle témoigne du fonctionnement primaire de la société valaisanne d'alors. Néanmoins, la vente d'objets luxueux pour l'époque, comme des pianos,

motos ou bicyclettes atteste des premiers pas vers la modernité et vers toutes les nouveautés qu'offrira le XX^e siècle. En ces années de

LES PETITES
Machines à écrire
sont si bon marché aujourd'hui

qu'elles ne sont plus un luxe, mais font partie du matériel courant utilisé journellement.

Une Remington portable pr 190.-
a sa place aujourd'hui dans chaque ménage



Parents et enfants s'en servent pour leurs travaux écrits avec le plus grand enthousiasme.

Demandez-nous sans engagement, nos conditions de location, — achat par mensualités, — et d'échange contre des machines usagées.

Alfred Gardel, Montreux
Rue de la Paix Tél. 62.527

Le Confédéré, 19.05.1936

A louer, sur l'Avenue de la Gare, un petit

Appartement

de 2 chambres et cuisine. Eau, gaz et électricité.

S'adresser à l'Imprimerie Nouvelle, à Martigny.

Le Confédéré, 15.07.1936

UNDERWOOD Machines neuves et d'occasion
Imprimerie Commerciale Martigny

Le Confédéré, 18.01.1928

guerre, les particuliers valaisans, pour gagner un peu d'argent, vendent des produits que l'on trouve difficilement sur le marché, à l'instar des pommes de terre.

Au début des années 1930, ce sont toujours les animaux d'élevage qui font le plus souvent l'objet de petites annonces. Cette importance donnée à l'agriculture, au bétail et autres animaux d'élevage montre bien que le secteur primaire reste prépondérant en Valais malgré le développement de l'industrie et des commerces.

A vendre
 **un bon cheval**
âgé de 8 ans.
A la même adresse, à vendre
vingt ruches
type Dadant
avec forte population.
S'adresser à Fellay Joseph,
Chamoson.

Le Confédéré, 13.03.1915

A vendre d'occasion
 **une poussette**
S'adresser au « Confédéré ».

Le Confédéré, 11.10.1915

La motorisation gagne toutefois peu à peu les particuliers valaisans comme le prouvent les annonces relatives à la vente de motos ou camions d'occasion.

En 1936, le nombre des petites annonces diminue. Il semble que ces habitudes se perdent à mesure que le Valais développe ses secteurs secondaire et tertiaire. Quant aux prix, ils ne seront jamais clairement indiqués tout au long de ces années. On préfère donc discuter des prix que de les afficher. La personne intéressée est ainsi amenée à prendre contact avec l'annonceur pour obtenir de plus amples informations, renforçant les chances de ce dernier d'aboutir à une vente.

CONCLUSION

Il y a beaucoup de sources, d'ouvrages, de monuments qui font que le passé demeure présent dans les esprits. Les annonces participent elles aussi à la conservation de notre patrimoine. Elles sont le témoin de ce que le XX^e siècle a produit et de ce que fut le quotidien de nos aïeux. Les réclames de cette fin du XIX^e siècle et début du XX^e siècle nous plongent dans l'univers empreint de simplicité que nos grands-parents ont cent fois conté. Par ailleurs ces annonces, qui sont l'œuvre de commerçants ou de particuliers de la région,

La Boucherie-Charcuterie
Fauquex, à Martigny-Ville,
achète
 **porcs**
gras
au plus haut prix du jour.

Le Confédéré, 20.03.1915

ont imprimé dans leurs lignes des noms qui nous sont familiers, des lieux encore fréquentés aujourd'hui, des marques qui existent toujours, mais sous un emballage différent. Elles

nous permettent ainsi de partager les goûts et les besoins de la société valaisanne d'antan. Tous ces annonceurs nous offrent donc une source riche en histoire(s).

Bibliographie

- G. ANDREY, « Comment écrire l'histoire de la presse valaisanne », in *Annales valaisannes*, 1998, pp. 115-124. ANDREY 1998
- H. CARRON, « L'assainissement de la plaine du Rhône depuis 1862 », in *Annales valaisannes*, 1942, pp. 415-420. CARRON 1942
- Le Confédéré, Glanures dans l'histoire du Confédéré*, numéro anniversaire du 10 mai 1936. *Le Confédéré* 1936
- M. GARDEN, « Les annonces matrimoniales dans la lunette de l'historien », in *L'Histoire*, 37, 1981. GARDEN 1981
- P. GUIRAL, G. THUILLIER, *La vie quotidienne des domestiques en France au XIX^e siècle*, Biarritz, 1978. GUIRAL, THUILLIER 1978
- L. IMHOFF, « Notices sur quelques journaux valaisans projetés de 1679 à 1839 », in *Annales valaisannes*, 1955, pp. 57-58. IMHOFF 1955
- M. LAMOUILLE, *Pipes de terre et pipes de porcelaines, souvenirs d'une femme de chambre en Suisse romande (1920-1940)*, Genève, 1978. LAMOUILLE 1978
- M. MARTIN, « Images du mari et de la femme au XX^e siècle, les annonces de mariage du Chasseur Français », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome XXVII, 1980, pp. 295-311. MARTIN 1980
- Th. MONTAGERO-FAMA, « Les eaux et les jeux de Saxon », in *Annales valaisannes*, 1958, pp. 181-208. MONTAGERO-FAMA 1958
- S. PAVILLON, « Les ouvriers en Valais entre la révolution industrielle et la révolution conservatrice », in *Annales valaisannes*, 1998, pp. 149-170. PAVILLON 1998
- P. PERRIN, « Le chemin de fer en Valais (1850-1963) », in *Annales valaisannes*, 1965, pp. 307-324. PERRIN 1965
- A.-Fr. PRAZ, *Regard sur une belle époque, la Suisse de 1900 à 1909*, Mémoire du siècle, vol. I, Lausanne; Prilly, 1990. PRAZ 1990
- M. SALAMIN, *Le Valais de 1798 à 1940*, Sierre, 1978. SALAMIN 1978
- Histoire du Valais, Annales valaisannes*, 2000-2001, Sion, 2002. *Histoire du Valais* 2000-2001